



LA SAISON 2017/2018 EST ENFIN LA :

OPERATION 2017/2018 : 1 licencié(e) = 1 sponsor

Cher(e)s licencié(e)s, chers parents, chers dirigeants,

Nous avons lancé cette opération publicitaire "1 licencié(e) = 1 sponsor" à l'occasion de notre assemblée générale de juin.

Notre but est de permettre à nos licenciés de bénéficier de réductions sur les cotisations et de bénéficier de réductions sur les cotisations de leur club.

Notre objectif est de permettre à nos licenciés de bénéficier de réductions sur les cotisations et de bénéficier de réductions sur les cotisations de leur club.

Notre objectif est de permettre à nos licenciés de bénéficier de réductions sur les cotisations et de bénéficier de réductions sur les cotisations de leur club.

Notre objectif est de permettre à nos licenciés de bénéficier de réductions sur les cotisations et de bénéficier de réductions sur les cotisations de leur club.

Notre objectif est de permettre à nos licenciés de bénéficier de réductions sur les cotisations et de bénéficier de réductions sur les cotisations de leur club.

Pour donner d'autres moyens à nos structures, ==> l'opération : "1 licencié = 1 sponsor"

C'est la proposition ambitieuse soumise à tous les licencié(e)s et leurs familles. Plus qu'une proposition, c'est un appel à contribution pour la recherche de sponsors pour assurer un budget de plus en plus difficile à équilibrer.



Le club a préparé à cette intention des outils de promotion que sont le "dossier partenaire 2017/2018" - qui présente le club, son activité et et ses résultats majeurs de la saison passée- et une "lettre d'accompagnement" rapportant les tenants et aboutissants de cette démarche.

Le "dossier Partenaire 2017/2018" que vous avez dû recevoir (ou que vous allez recevoir) par mail toutes les approches publicitaires que le club propose, ainsi que les déductions fiscales qui accompagnent toute participation financière au bénéfice des associations.

Le club, c'est d'abord "VOUS". Il ne pourra afficher sa réalité, son rayonnement, son avenir qu'avec "VOUS" Les intérêts de cette opération, c'est pour "VOUS : une main économique vers nos projets sportifs, un soutien financier à nos actions éducatives, une valorisation de nos bénévoles, la pérennisation de nos emplois, ...

Pour suivre les compétitions de nos équipes:

- \*Les championnats régionaux, qui concernent les équipes féminine et masculine ainsi que les U18 et les U15, sont maintenant appelés "Championnats Territoriaux" :
- les seniors gars 1 et les seniors filles 1 évolueront au niveau 2 (Excellence Territoriale)
- les U18 G1 disputeront un tournoi de qualification pour le niveau 1 Territorial le Dimanche prochain 17 Septembre.
- Les U18G 2, les U18 F et les U15 débiteront leurs brassages de sélection (sur 3 dates) dès le 30 Sept..
\*Les championnats des équipes réserves masculines et féminine sont dénommés "1ère, 2è et 3è Divisions Territoriales"
- les seniors gars 2 évolueront en 1ère Division. Territoriale,
- les seniors filles 2 et les seniors gars 3 en 2ème Division Territoriale.
- Début de leur championnat respectif le week-end du 16/17 Septembre.
\*Les plus jeunes (les U13 et les U11) commenceront également par des poules de brassage sur 3 dates dès le 30 Sept/01 Oct. Les résultats de ces rencontres détermineront un niveau de compétition.
Début des championnats le we du 11/12 Novembre.

"Maintenant : Place au JEU !"

PRATIQUE :: U R G E N T : Pensez à vos licences !

La procédure actuelle est complexe ! Elle est expliquée sur le site du club "alchateauhnb.net. Il ne suffit pas de numériser vos documents dans Gest'Hand. La validation de votre demande de licence se fait à réception d'un dossier complet par la Secrétaire (Séverine Fouron). Pour être qualifié, il faut que votre demande soit enregistrée par la Ligue de Bretagne qui vous délivrera votre licence. Envoyez vos documents à l'ALC HB BP 20 29150 Châteaulin ou remettez-les à vos entraîneurs.